

affections du foie, on peut donc employer le calomel pour obtenir les mêmes résultats. Il est tout naturel de croire que la sécrétion de la bile sera augmentée, sinon par un effet spécifique, au moins d'une manière secondaire, indirecte. Il est vrai qu'on a fait des expériences pour s'assurer si vraiment le calomel augmentait la sécrétion de la bile, et que le résultat a été tout à fait nul. Mais ces expériences sont-elles concluantes ? Quand un animal est éventré, qu'il est à moitié mort pour ainsi dire, il ne faut pas conclure trop vite de ces épreuves ; car il s'en faut de beaucoup que le corps soit dans une condition propre à recevoir l'impression des remèdes. Cependant on s'autorise de ce fait pour rejeter le calomel. Il faut bien se rappeler que les fonctions particulières que chaque organe remplit, sont tout à fait différentes des fonctions de la vie organique, et que quand même le calomel n'aurait aucune action sur elles, si on a obtenu de bons résultats non-seulement dans les maladies du foie mais dans beaucoup d'autres, ceci prouverait seulement qu'on n'a pas compris son *modus operandi* ; mais, comme on l'a souvent donné mal à propos, et qu'il a par conséquent produit de mauvais effets, on a trouvé plus facile de le mettre pour cela tout simplement de côté.

On dit encore, le calomel est un poison des plus dangereux. Mais l'arsenic n'est-il pas un poison ? Et que sont la plupart des remèdes, sinon des poisons ? Et entre nous soit dit, combien de substances aurions-nous à notre disposition, s'il fallait mettre de côté toutes celles qui dans nos mains ont *accidentellement* causé la mort. La matière médicale serait courte. C'est un remède dangereux, il est vrai, mais très-puissant, que vous devez employer avec la plus grande précaution, et qui vous rendra d'immenses services non-seulement dans des maladies aiguës, mais dans un grand nombre de maladies chroniques.

Mais, dit-on encore, dans l'armée anglaise on ne l'emploie plus. Voilà qui à première vue, a l'air un peu sérieux ; on pourrait croire qu'on est venu à cette décision, parce qu'il y avait unanimité entre tous les médecins de l'armée sur ce point ; ceci serait une grande erreur. D'après des informations que j'ai eues d'une personne compétente, je vous dirai que tous les médecins de l'armée sont soumis au médecin en chef ou à un conseil, et que c'est ce chef ou conseil qui a décidé seul de ne plus employer ce remède, non pas parce qu'on le considérait comme inutile, mais parce que les soldats étant obligés de s'exposer souvent trop vite et à un moment d'avis, au froid et à l'humidité, deviennent malades et restent une lourde charge à l'État ; au lieu qu'en traitant leurs maladies sans calomel, on évite ces complications-là. Ceci n'empêche pas que, quand les officiers sont malades, ils prennent du calomel quand c'est nécessaire.

2^e. Les diurétiques sont d'un grand secours dans certaines inflam-